

**Assemblée générale**

Distr. générale
23 février 2009
Français
Original : anglais

**Comité spécial chargé d'étudier la situation
en ce qui concerne l'application de la Déclaration
sur l'octroi de l'indépendance aux pays
et aux peuples coloniaux**

Sainte-Hélène**Document de travail établi par le Secrétariat****Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Généralités	3
II. Évolution constitutionnelle, juridique et politique	3
III. Budget	5
IV. Situation économique	6
A. Généralités	6
B. Projets de développement	6
C. Agriculture et pêche	7
D. Transport, communications et équipements collectifs	7
1. Généralités	7
2. Aéroport	8
3. Communications	10
4. Équipements collectifs	10
E. Banques et crédit	10
F. Tourisme	10
V. Situation sociale	11
A. Généralités	11
B. Emploi	12



C. Éducation.....	13
D. Environnement	13
VI. Relations avec les organisations et les partenaires internationaux	14
VII. Dépendances de Sainte-Hélène	14
A. Ascension.....	14
1. Généralités	14
2. Statut constitutionnel et politique	15
3. Situation économique et sociale	16
B. Tristan da Cunha	16
1. Généralités	16
2. Statut constitutionnel et politique	16
3. Situation économique et sociale	17
VIII. Statut futur du territoire	19
A. Position du gouvernement du territoire.....	19
B. Position de la Puissance administrante	19
IX. Décision prise par l'Assemblée générale.....	20

I. Généralités

1. Territoire non autonome administré par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sainte-Hélène comprend l'île de Sainte-Hélène et deux dépendances : l'île de l'Ascension et un archipel, dépendance de Tristan da Cunha.

2. Petite île d'origine volcanique située dans l'Atlantique Sud, à environ 1 900 kilomètres de l'Angola et à 2 900 kilomètres du Brésil, Sainte-Hélène, où se trouve Jamestown, capitale du territoire, est la plus grande île du territoire (122 km²). Ascension est située à 1 200 kilomètres au nord-ouest de Sainte-Hélène, Tristan da Cunha et les autres îlots étant à environ 2 400 kilomètres au sud de Sainte-Hélène. D'une superficie totale de 412 kilomètres carrés, le territoire a un climat tropical, tempéré toute l'année par les alizés, et une flore et une faune bien particulières, dont un grand nombre d'espèces rares ou menacées d'extinction.

3. L'île inhabitée de Sainte-Hélène est découverte en 1502 par le navigateur portugais Juan da Nova. En 1633, les Pays-Bas revendiquent l'île sans toutefois l'occuper. En 1658, un an après l'adoption d'une charte du Lord Protector de Grande-Bretagne que le Roi George II renforcera en 1661 par une charte royale, la Compagnie britannique des Indes orientales colonise et fortifie l'île, où les Anglais s'installeront. Des esclaves y sont amenés d'Afrique, de Madagascar et d'Extrême-Orient, ainsi que des travailleurs sous contrat (des Chinois et quelques Indiens). Exilé à Sainte-Hélène en 1815, Napoléon Bonaparte y meurt en 1821. L'île devient colonie de la Couronne en 1834.

4. Les habitants de Sainte-Hélène s'appellent les Sainte-héléniens¹. D'après le décompte provisoire issu du recensement de février 2008, l'île compterait 4 084 habitants, contre 5 010 en 1998. L'île connaît un exode après que la Grande-Bretagne décide, en 2002, d'octroyer à nouveau la citoyenneté britannique aux Sainte-héléniens¹. S'il n'est pas facile de faire des projections démographiques, il est probable que le phénomène de dépeuplement ira en s'atténuant dans la mesure où la plupart de ceux qui souhaitaient partir l'ont fait et où les effectifs des groupes d'âge candidats à l'émigration ont fortement diminué. Il convient cependant de noter que l'émigration risque d'augmenter à nouveau si la croissance économique attendue du désenclavement aérien ne se concrétise pas. Sainte-Hélène se heurte également à un autre problème : la plupart des Sainte-héléniens qui se réinstallent sur l'île ont atteint l'âge de la retraite, ce qui vient déformer une pyramide des âges déjà fort asymétrique. Environ 18 % de la population vit à Jamestown. L'anglais est la langue officielle du territoire.

II. Évolution constitutionnelle, juridique et politique

5. Entré en vigueur le 1^{er} janvier 1989, le *St. Helena Constitution Order* (Constitution de Sainte-Hélène) de 1988 a remplacé la Constitution de Sainte-Hélène et de ses dépendances, adoptée en 1967. Aux termes de la Constitution

Note : Les informations figurant dans le présent document proviennent de diverses publications, y compris de celles du Gouvernement de Sainte-Hélène, et de renseignements communiqués au Secrétaire général par la Puissance administrante en application de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies.

¹ Information communiquée par la Puissance administrante le 13 janvier 2009.

de 1988, le Gouverneur et commandant en chef, qui est nommé par le Gouvernement britannique, administre le territoire, assisté d'un conseil exécutif et d'un conseil législatif. M. Andrew Gurr est le nouveau Gouverneur et commandant en chef de Sainte-Hélène et de ses dépendances, depuis le 11 novembre 2007.

6. Le Conseil législatif se compose d'un président, de trois membres de droit (le Secrétaire du Gouvernement, le Secrétaire aux finances et le Procureur général) et de 12 membres élus. Présidé par le Gouverneur, le Conseil exécutif se compose des membres de droit et de cinq membres élus du Conseil législatif. Bien que membre du Conseil législatif et du Conseil exécutif, l'Attorney general n'a pas le droit de vote dans ces instances.

7. Les élections ont lieu au scrutin secret, au moins tous les quatre ans, au suffrage universel, la majorité électorale étant fixée à 18 ans. Les deux partis politiques, qui existent en principe, sont inactifs depuis 1976, les élections se déroulant sous aucune bannière politique. Les dernières élections générales du 31 août 2005 se sont soldées par l'élection de 12 candidats représentant deux circonscriptions au Conseil législatif. Les prochaines élections sont prévues pour 2009.

8. La Constitution du territoire organise la séparation des pouvoirs judiciaire et exécutif. Le système judiciaire se compose d'une cour d'appel, d'une cour suprême et d'un Magistrate's Court (tribunal d'instance), le Conseil privé du Royaume-Uni étant l'instance d'appel suprême. Les lois du Royaume-Uni ne trouvent application qu'en l'absence de législation locale et dans la mesure où elles sont adaptées au territoire.

9. Les Sainte-héléniens peuvent désormais détenir un passeport britannique et travailler n'importe où au sein de l'Union européenne puisqu'aux termes de la loi de mai 2002 sur les territoires britanniques d'outre-mer, ils peuvent de nouveau prétendre à la citoyenneté britannique. Ces droits inhérents à la citoyenneté leur avaient été retirés par la loi sur la nationalité britannique de janvier 1983.

10. De vastes négociations et consultations publiques aux fins de la réforme et de la modernisation de la Constitution ont lieu à Sainte-Hélène depuis 2001, en quête d'un système de gouvernement qui accorderait davantage de responsabilités aux élus locaux.

11. Un projet final de constitution établi en 2004 avec le concours d'une conseillère indépendante propose trois modifications importantes au système constitutionnel de Sainte-Hélène : une gouvernance fondée sur les valeurs de partenariat; de nouvelles garanties en matière de droits fondamentaux; et un système de gouvernement ministériel à deux niveaux².

12. Il est organisé à Sainte-Hélène le 25 mai 2005 une consultation en vue de déterminer si les Sainte-héléniens souhaitent adopter un système de gouvernement ministériel. Les Sainte-héléniens qui se prononcent à cette occasion rejettent le projet de réforme à 52,7 % (47,3 % ont voté pour). Le nouveau système de gouvernement ministériel est des plus controversé, tandis que le chapitre sur les droits de l'homme et la déclaration relative aux valeurs de partenariat recueillent

² Pour tout complément d'information sur le projet de réforme constitutionnelle, voir les documents de travail de 2005 (A/AC.109/2005/14, par. 11 à 25) et de 2007 (A/AC.109/2007/14, par. 12 à 16).

davantage la faveur du public³. Les membres du Conseil législatif décident de poursuivre la réforme en incorporant à la Constitution, en autant que faire se peut en droit, les modifications populaires et en s'efforçant de restructurer le Gouvernement.

13. Des consultations ont lieu en 2007 et en 2008 avec les membres élus du Conseil, les hauts responsables, les groupes d'intérêt et la population, et un nouveau projet de constitution fait l'objet, en juin 2008, de nouvelles consultations publiques à Sainte-Hélène et dans ses dépendances. Ce texte est pour l'essentiel une version modifiée du projet de Constitution élaboré en 2003-2005 mais, par respect pour le résultat de la consultation de mai 2005, il n'organise pas de système de gouvernement ministériel. Il envisage toutefois de moderniser la Constitution en consacrant une disposition aux droits de l'homme; de ménager plus de souplesse dans le nombre et le fonctionnement des comités du Conseil; et de renforcer les principes de bonne gouvernance que sont l'impartialité de la magistrature et la fonction publique, et la saine gestion financière. Au moment où le rapport a été rédigé, ces débats étaient encore en cours.

III. Budget

14. Du fait d'une assiette fiscale de plus en plus réduite, du fait notamment de la migration et du vieillissement de la population, Sainte-Hélène est fortement tributaire du Royaume-Uni et d'autres sources extérieures en matière de financement. L'aide budgétaire fournie par le Royaume-Uni sert principalement à financer des services publics essentiels et à subventionner la desserte maritime du territoire. Outre l'aide apportée au budget annuel du Gouvernement, le Ministère du développement international (Department for International Development) et l'Union européenne financent la majeure partie des dépenses d'équipement du territoire.

15. D'après les informations communiquées par la Puissance administrante, l'aide budgétaire totale, l'aide au développement et le concours financier pour la desserte maritime fournis par le Gouvernement du Royaume-Uni se chiffrent à 18 milliards 76 millions de livres sterling pour l'exercice budgétaire 2008/09, contre 16 milliards 153 millions de livres pendant la période précédente, soit une hausse de 11,9 %. Le programme d'aide actuel pour 2007-2010 avait été approuvé en 2007, à la suite d'une visite à Sainte-Hélène de représentants du Ministère du développement international. La même année, le Gouvernement de Sainte-Hélène a publié un plan de développement durable pour l'exercice triennal 2007-2010, privilégiant les activités de développement économique et social à entreprendre avant l'inauguration de l'aéroport, qui était prévue à l'époque (en décembre 2008, le Gouvernement britannique a cependant suspendu les négociations sur le contrat de construction d'un aéroport à Sainte-Hélène) (voir par. 28 à 33 ci-après).

16. Le plan, qui définit une vaste stratégie de développement, se veut un cadre à horizon mobile de trois ans de promotion du programme d'aide qui serait examiné tous les deux ans. Il repose sur six objectifs stratégiques précédemment convenus : améliorer la desserte du territoire; élever le niveau d'instruction; dynamiser l'économie et la rendre viable; promouvoir la santé dans un environnement sûr; promouvoir la formation d'une main-d'œuvre durable; continuer à œuvrer en faveur de la démocratie, des droits de l'homme et de l'autodétermination.

³ Voir *St. Helena Herald*, qui peut être consulté à l'adresse www.news.co.sh.

IV. Situation économique

A. Généralités

17. L'économie de Sainte-Hélène est largement tributaire de l'aide financière du Royaume-Uni, qui représente près de 70 % des recettes budgétaires annuelles. La population vit de la pêche, de l'élevage et de l'artisanat⁴.

18. D'après les renseignements communiqués par la Puissance administrante, la première phase du programme de modernisation du serveur public (financé par le Ministère du développement international) s'est achevée, le rapport initial ayant été approuvé par le Conseil exécutif de Sainte-Hélène. Cela a permis l'élaboration d'un projet de mémorandum qui sera présenté au Ministère pour obtenir le financement de la deuxième phase du programme, qui doit commencer au premier trimestre de 2009.

B. Projets de développement

19. Sainte-Hélène peut également prétendre à un financement de l'Union européenne, comme indiqué plus haut. Des crédits d'un montant de 17 790 000 livres sterling prélevés sur le neuvième Fonds européen de développement (FED) ont été débloqués en 2006 au titre d'un vaste programme d'aménagement des infrastructures d'accès par voie maritime à Sainte-Hélène et à ses dépendances, qui a été pleinement exécuté. L'enveloppe allouée à Sainte-Hélène au titre du dixième Fonds européen de développement s'élève à 16 630 000 euros. Sainte-Hélène a fait une demande de financement détaillée en janvier 2009, aux fins de l'aménagement d'une installation de débarquement plus sûre (brise-lames, rampes de halage et zone d'atterrissage protégée) et de l'amélioration de la défense maritime de James Bay. Les fonds serviront également à la réfection des routes et à la mise en place d'un programme d'entretien préventif. L'état des routes de l'île de l'Ascension sera amélioré, et des fonds seront alloués à Tristan Da Cunha pour le réaménagement du port, la recherche de sources d'énergie alternatives, la modernisation du réseau de distribution d'eau, de gestion des déchets et de distribution du courant, et le renforcement des capacités en matière de gestion de l'usine de homard³.

20. L'aide au développement fournie par le Ministère du développement international pour le financement de ces projets durant la période triennale en cours est ainsi répartie : 1 850 000 livres sterling pour 2007-2008 et 1 591 000 livres sterling pour 2008-2009 (voir A/AC.109/2008/6, par. 24). En outre, le Ministère du développement international a financé une importante étude sur les infrastructures, qui a permis d'élaborer un plan d'ensemble des besoins de Sainte-Hélène en matière d'infrastructure pour les 10 à 20 prochaines années (voir par. 28 à 33 ci-après).

21. En mars 2008, un conseiller du Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth, spécialisé dans l'atténuation des risques de catastrophe, a entrepris un examen des capacités en matière de gestion. Les débats ont porté sur les grands dangers auxquels le territoire est exposé, tels que les chutes de rochers à Jamestown et dans ses alentours, et les sauvetages en mer, au large ou encore près des côtes.

⁴ Voir *The World Factbook*, qui peut être consulté à l'adresse www.cia.gov.

Cet examen est un service consultatif qui a été entièrement financé par le Ministère du développement international³.

C. Agriculture et pêche

22. La pêche est un secteur important de l'économie de Sainte-Hélène. En 2004, deux bateaux de Sainte-Hélène ont été équipés pour la pêche au-delà des eaux littorales correspondant à 12 milles à l'intérieur de la zone économique exclusive de 200 milles marins du territoire. Cependant, en février 2006, l'un de ces bateaux a brisé son ancre et s'est échoué. L'île manquant de grues, le bateau n'a pu être renfloué ou mis à quai pour être réparé, et il a donc fallu s'en débarrasser en le coulant. Quant au deuxième bateau, en juin 2006, n'ayant pu obtenir de certificat de navigabilité du Conseil de la marine, il a été interdit de pêche au-delà des eaux littorales en attendant qu'il satisfasse aux normes. Au total, 34 bateaux de pêche détiennent une licence commerciale. Les marins-pêcheurs locaux écoulent leurs prises à la St. Helena Fisheries Corporation. Les achats de poissons, de 309 tonnes au cours de l'exercice précédent, sont passés à 392,6 tonnes durant le premier semestre de l'exercice 2007/08, le volume des exportations de poissons étant passé de 150,5 tonnes à 191,5 tonnes. Aucune licence étrangère de pêche n'a été délivrée depuis l'exercice 2006/07 même si ces licences ont contribué jusqu'à 20 % de l'ensemble des recettes locales dans le passé¹.

23. Sainte-Hélène est connue pour son café et son poisson d'excellente qualité. Son café est parmi les plus prisés au monde. Quant à ses poissons sauvages, ils ont été les premiers à recevoir le label biologique de la Soil Association, principale organisation britannique de promotion et d'homologation des aliments et de l'agriculture biologiques. En avril 2008, la St. Helena Development Agency a sollicité l'agrément international de la Marine Stewardship Council pour écouler le poisson de Sainte-Hélène sur les marchés d'outre-mer. Cet agrément récompense la pratique d'une pêche durable et respectueuse de l'environnement⁵. Deux sociétés ont soumissionné.

24. S'agissant de l'agriculture, un projet d'irrigation au goutte à goutte a été exécuté en août 2005 et, à ce jour, 111 exploitations sont reliés au nouveau système d'irrigation de Sainte-Hélène. Un nouveau programme d'aménagement agricole lancé en juin 2008 est venu remplacer tous les programmes précédents administrés par le Département de l'agriculture et des ressources naturelles. Ce programme offre des subventions pour l'aménagement des porcheries et pâturages et finance l'achat d'herbicides. Pendant les années à venir, les subventions devraient être étendues aux bâtiments d'élevage et à la gestion des pâturages³.

D. Transport, communications et équipements collectifs

1. Généralités

25. La liaison avec Sainte-Hélène est assurée par le *Royal Mail Ship (RMS) St. Helena*, qui dessert Sainte-Hélène, Ascension, Walvis Bay (Namibie) et Le Cap (Afrique du Sud). L'aérodrome le plus proche se trouve à Ascension. Le projet de construction d'un aéroport international à Sainte-Hélène (voir par. 28 à 33 ci-après),

⁵ Voir www.sainthelena.gov.sh.

qui devait ouvrir ses portes en 2011-2012, a récemment été mis en veilleuse. Le Gouvernement britannique aurait alors cessé de subventionner le *RMS St. Helena*, laissant au Gouvernement de Sainte-Hélène le soin de décider de l'opportunité de maintenir le bateau en service.

26. Unique port de Sainte-Hélène, Jamestown offre un bon mouillage, même si l'aménagement d'une brise-lames lui permettrait d'accueillir les gros navires de croisière en toute saison. Au nombre des activités à financer au titre du dixième fonds européen de développement, Sainte-Hélène propose d'aménager des installations de débarquement plus sûres à Jamestown wharf, dans l'espoir que la construction d'une jetée à Rupert's Bay, parallèlement au projet de liaison aérienne, permette de séparer à l'avenir les transports des marchandises de ceux des passagers, qui seront principalement transférés à Rupert's Bay.

27. Sainte-Hélène a quelque 122 kilomètres de routes bitumées et 20 kilomètres de pistes. Outre ceux exécutés en 2006 et en 2007, de grands travaux routiers réalisés en 2008 ont permis de refaire le revêtement sur 4 kilomètres de routes principales et secondaires, de réparer 25 kilomètres de routes, de nettoyer 60 kilomètres d'accotement, de construire sur 180 mètres des garde-fous et 450 mètres carrés de murs de soutènement. Trois routes de district et deux routes locales ont également été construites pendant cette période. Un réseau de transports en commun géré par le Gouvernement de Sainte-Hélène est opérationnel depuis 2003.

2. Aéroport

28. Comme indiqué précédemment, à l'issue de longues négociations entre le Gouvernement de Sainte-Hélène et le Ministère britannique du développement international, il a été annoncé, en mars 2005, que ce dernier financerait la construction d'un aéroport international à Sainte-Hélène (voir A/AC.109/2008/6, par. 31). L'accord était subordonné à une procédure satisfaisante d'adjudication de marché pour la conception, la construction et l'exploitation de l'aéroport et à une rigoureuse étude d'impact sur l'environnement. Un appel d'offres lancé à la mi-2006 n'a pas abouti à la conclusion d'un contrat mais un nouvel appel d'offres lancé la même année a suscité deux soumissions. Le coût du projet n'a pas été rendu public, le Ministère du développement international craignant que la procédure d'appel d'offres ne s'en trouve compromise.

29. La demande officielle de permis de construire pour l'aéroport a été officiellement faite au Conseil exécutif en mai 2008, à la suite d'une nouvelle campagne d'information, qui a consisté notamment en des réunions publiques et des expositions. En octobre 2008, Impregilo S.P.A. de Milan (Italie) a été déclaré adjudicataire. Le 8 décembre 2008, le Ministère du développement international a néanmoins annoncé que le Trésor britannique et lui-même étaient toujours en pourparlers à propos de certaines questions liées à la desserte de Sainte-Hélène, qui les préoccupaient, et que les négociations marqueraient donc une pause¹.

30. Le Gouvernement de Sainte-Hélène, le secteur privé et les habitants se préparent tous activement à avoir un aéroport depuis l'annonce ministérielle qui a été faite en mars 2005 au Royaume-Uni et qui a été généralement bien accueillie dans le territoire, même si certains Sainte-héléniens ont indiqué qu'ils en redoutaient les conséquences pour l'environnement. L'aéroport envisagé devait être situé à Prosperous Bay Plain, sur la partie orientale de l'île, avec une piste de 2 250

mètres, ce qui aurait été suffisant pour accueillir les longs courriers⁶. On estimait le nombre de passagers à 7 000 (dont 1 500 touristes) durant la première année de service, et à 15 000 (dont 8 000 touristes) cinq ans plus tard.

31. En réaction à l'annonce d'une pause dans les négociations sur l'aéroport, le Gouverneur a exprimé sa préoccupation, disant que cela retarderait le développement futur de Sainte-Hélène et anéantirait tout espoir de réduire la dépendance à l'égard de la Puissance administrante. La St. Helena Development Agency (Agence de Sainte-Hélène pour le développement) qui coopère activement avec les investisseurs étrangers et locaux potentiels, les petites entreprises et les négociants indépendants, a manifesté son inquiétude à l'égard des commerçants et notamment des Sainte-héliéniens qui viennent de rentrer et qui ont choisi d'investir sur place, dans l'expectative de la construction d'un aéroport. Du fait que la seule voie d'accès à Sainte-Hélène est maritime, la construction d'un aéroport a été jugée nécessaire, d'après une étude de faisabilité, pour permettre à l'île de développer le marché du tourisme local et de stimuler le développement économique, de façon à mettre un terme au dépeuplement⁶.

32. D'après les renseignements communiqués par la Puissance administrante, tous les projets et tous les raisonnements sur l'économie du territoire misent depuis sept ans sur une desserte aérienne, tout comme le plan de développement durable de 2007. Les membres élus du Conseil législatif craignent à présent que l'incertitude entourant l'aéroport crée une certaine désillusion et accélère le dépeuplement. Le sentiment général dans l'île est que l'avenir sera bien sombre en l'absence d'accès aérien. La pause dans les négociations portant sur le contrat de l'aéroport de Sainte-Hélène risque d'avoir des conséquences économiques tant immédiates qu'à long terme pour l'île, étant donné que l'optimisme suscité par la perspective d'une desserte aérienne commence à s'émousser, et cela risque d'avoir un effet néfaste sur la situation démographique de l'île en incitant un plus grand nombre d'habitants à partir qu'à revenir, ce qui n'est pas encourageant pour les investisseurs étrangers. Or, ces deux aspects avaient connu une certaine amélioration depuis l'annonce du financement de la construction d'un aéroport international. Sur le long terme, une pause prolongée risque d'accroître la dépendance à l'égard du financement de l'aide, étant donné qu'il faudra chercher des compétences essentielles auprès d'expatriés qui coûtent fort cher, et on devra remplacer le *RMS St. Helena* et reporter le développement d'une industrie viable axée sur le tourisme. D'après des études de faisabilité antérieures, l'accès aérien aurait permis à Sainte-Hélène de se passer de l'aide financière du Royaume-Uni vers l'an 2030³.

33. À la fin de janvier 2009, le Gouverneur Gurr a entamé une série de réunions intensives avec des représentants du Gouvernement britannique, à Londres, pour les inciter à reprendre le projet de l'aéroport. À son retour à Sainte-Hélène, il a déclaré publiquement qu'on lui avait laissé entendre que la pause était due à la conjoncture économique mondiale⁷. M. Gurr a également rapporté que la construction d'un aéroport sur une petite île de l'Atlantique-Sud n'était pas perçue à Londres comme une question prioritaire. Mike Foster, Ministre du développement international chargé des questions liées aux territoires d'outre-mer, lui a dit qu'il ignorait

⁶ Voir l'hebdomadaire *St. Helena Independent*.

⁷ Ministère du développement international, vol. IV, n° 4, 12 décembre 2008, http://www.sthena.se/news/www.saint.fm_Independent_20081212.pdf.

combien de temps durerait la pause et ne lui a fourni aucune indication sur la manière d'y remédier³.

3. Communications

34. En janvier 2008, une liaison Internet haut débit a été introduite à Sainte-Hélène; 402 connexions avaient été établies en tout à la fin de décembre 2008.

4. Équipements collectifs

35. Dans le cadre des projets financés par le Ministère du développement international, des travaux ont été entrepris en vue de moderniser et d'agrandir le réseau électrique de l'île et des turbines éoliennes supplémentaires ont été installées en juillet 2008³. Les systèmes de traitement des eaux usées sont également en cours de modernisation. En août 2008, des conseillers ont rapporté que toute habitation raccordée à des services de distribution publics devait payer des frais généraux, même en cas de non-utilisation. Le groupe consultatif de Sainte-Hélène a appuyé cette décision, étant donné que l'entretien du réseau d'eau, d'électricité et de téléphone nécessitait des dépenses de base³.

E. Banques et crédit

36. En décembre 2008, de nouvelles lois sur les services financiers et le blanchiment de capitaux sont entrées en vigueur. Elles visent à permettre à Sainte-Hélène de s'acquitter de ses obligations internationales tout en protégeant ses habitants contre de véreux prestataires de services financiers¹.

F. Tourisme

37. L'Office du tourisme de Sainte-Hélène et la stratégie décennale qui est entrée en vigueur en janvier 2007 se concentrent sur quatre éléments : la planification, l'investissement, l'offre de services touristiques de qualité et la promotion, l'objectif étant de faire de l'île une destination touristique. Cependant, la récente pause dans la décision de construire un aéroport aura un impact considérable sur les projections relatives aux possibilités touristiques.

38. En 2007, un nombre total de 2 110 passagers se trouvant à bord de navires de croisière ont débarqué à Sainte-Hélène. Si l'aéroport est mis en service, Sainte-Hélène encouragera d'autres paquebots de croisière à faire escale dans l'île en faisant valoir qu'un aéroport permet à des passagers d'entamer une croisière ou de la terminer sur l'île⁸. Il existe également de bonnes perspectives pour le développement du tourisme lié à la pêche sportive dans le territoire.

39. En juin 2008, la société de loisirs de Sainte-Hélène (Shelco) a présenté des plans architecturaux en vue de la construction d'un complexe touristique avec un terrain de golf de 18 trous (qui serait le deuxième terrain de golf de l'île). Les plans tiennent compte des questions écologiques et des considérations relatives à la formation et à l'emploi des Sainte-héléniens. Shelco a annoncé en 2005 qu'elle

⁸ Gouvernement de Sainte-Hélène, politiques d'investissement et de tourisme de Sainte-Hélène, novembre 2006.

prévoyait d'investir 40 millions de livres sterling dans le territoire, notamment pour l'édification du complexe. Elle a reçu en juillet 2007 l'aval pour l'achat du terrain. On ignore encore l'effet qu'aura sur ces plans l'annonce de la pause dans la construction de l'aéroport.

40. En juin 2008, le gouvernement du territoire a accordé une audience à deux promoteurs d'hôtels de charme qui avaient exprimé le souhait de construire ou de rénover des immeubles existants, pour aménager des chambres de luxe; mais comme ces projets avaient été conçus pour coïncider avec l'ouverture de l'aéroport, leur avenir est, là encore, incertain⁹.

V. Situation sociale

A. Généralités

41. Au regard des normes internationales, Sainte-Hélène est un pays à revenu intermédiaire, où les signes de réel dénuement matériel sont rares, grâce en grande partie aux généreuses mesures de protection prévues par le Gouvernement, garantissant à chacun le minimum vital, ainsi qu'aux réseaux de solidarité, qui encouragent l'entraide financière entre proches, le plus souvent sous forme d'envois de fonds.

42. Compte tenu du vieillissement de la population du territoire (25 % de la population a plus de 65 ans), il est de plus en plus nécessaire de consacrer d'importants crédits à un nouveau programme de prise en charge des personnes âgées, prévoyant notamment des foyers-logements et un centre de soins communautaire. Un nouveau centre spécialisé de soins, le « HRH the Princess Royal Community Care Centre », a été inauguré le 27 septembre 2008. Il vise à centraliser les services dans un seul bâtiment, alors qu'ils sont actuellement dispensés en trois lieux distincts sur l'île. Le Centre administrera des soins résidentiels à 40 personnes, avec quatre lits réservés à des personnes qui peuvent encore vivre chez elles et qui n'ont besoin d'assistance que le jour³. Le territoire compte actuellement 681 personnes âgées qui sont tributaires des prestations sociales.

43. Une nouvelle loi relative à la protection de l'enfance a été promulguée le 18 décembre 2008 et est entrée en vigueur en janvier 2009. Cette loi modifiera la structure de la gestion stratégique en vue de préserver les enfants et les jeunes de Sainte-Hélène et permettra au gouvernement du territoire de s'acquitter de ses obligations au titre de la Convention relative aux droits de l'enfant et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. De nouvelles politiques et procédures ont été élaborées et sont appliquées pour protéger les enfants et veiller à leur bien-être.

44. Le Conseil exécutif a approuvé en janvier 2009 une nouvelle stratégie en matière de santé et de services sociaux pour Sainte-Hélène, portant sur son avenir, qui fixe des orientations pour le Ministère de la santé publique et des services sociaux jusqu'en 2012. Le Ministère du développement international a accepté d'injecter près de 2 millions de livres sterling dans le projet, sous réserve que certains objectifs intermédiaires soient atteints lors de sa réalisation. Cet

⁹ Voir www.sartma.com.

investissement permettra au personnel du Ministère de se concentrer sur les principaux secteurs qui constituent la clef de voûte des services sociaux et des soins de santé sur l'île, à savoir : aider la population à rester en bonne santé; dispenser des soins de santé primaires et communautaires de bonne qualité; s'efforcer de fournir les meilleurs services cliniques possibles; aider les enfants, les personnes âgées et autres, qui sont vulnérables; appuyer une infrastructure forte et efficace; et développer et améliorer les services et les systèmes au sein du Ministère de la santé publique et des services sociaux³.

45. Jamestown dispose d'un hôpital général, d'un hôpital psychiatrique et de six dispensaires en milieu rural. En outre, deux services prennent en charge les patients qui ont des troubles comportementaux et des difficultés d'apprentissage. Les statistiques suivantes concernent les maladies chroniques qui touchent la population : diabète 14 %, hypertension 31,5 %, cancer 2 % et asthme 6 %¹.

B. Emploi

46. Le secteur public reste le principal pourvoyeur d'emplois à Sainte-Hélène. Le Gouvernement a examiné les normes de conduite en matière d'emploi en prévision des changements économiques qui pourraient résulter du projet d'aéroport. Il estime qu'une politique d'emploi, fixant des normes minimales à respecter dans les contrats de travail et assortie de mesures de protection des entreprises et organisations locales, favoriserait le développement local durable. Au cours de la période examinée, quatre projets de textes portant sur les droits fondamentaux et des mesures de protection, qui ont été soumis pour examen au Conseil exécutif, ont été rédigés à la suite d'une vaste consultation populaire. Ces projets de textes, qui permettront d'élaborer la législation au moment opportun, comprennent un exposé écrit détaillé, des dispositions sur la réglementation de la durée du travail, le droit à un congé parental sans solde et à un congé sans solde pour s'occuper de personnes à charge et des dispositions relatives au salaire minimum¹.

47. En 2003, le Gouvernement a lancé une politique de lutte contre le chômage de longue durée, dans le cadre de laquelle le Ministère de l'emploi et de la sécurité sociale travaille en étroite collaboration avec les chômeurs en vue de déterminer leurs besoins en matière de formation. Celle-ci est jugée fructueuse, car le nombre de personnes employées à des travaux d'utilité publique a baissé de 176 à 36 entre 2003, année de lancement de la politique, et la fin de 2008.

48. L'emploi extraterritorial est en constante augmentation tout comme les fonds envoyés par les travailleurs expatriés. Près d'un quart de la population active de l'île travaille à Ascension, aux îles Falkland ou au Royaume-Uni. Les transferts de fonds qui ont transité par le Ministère des finances de Sainte-Hélène se sont élevés à 967 810 livres sterling en 2006/07, mais cela ne représente pas pour autant le total de l'année car des transferts peuvent être faits directement à la Banque de Sainte-Hélène.

49. Les contrats d'embauche à l'étranger étant pratiquement tous destinés à des travailleurs non accompagnés, ils provoquent de graves conséquences sociales du fait de la séparation des familles. De plus, compte tenu des départs de travailleurs qualifiés à l'étranger, où ils peuvent trouver des emplois mieux rémunérés, il est nécessaire d'attirer à Sainte-Hélène un plus grand nombre de travailleurs expatriés, en particulier des infirmières et des enseignants. Dans les conclusions de l'examen

stratégique mené par le Gouvernement de Sainte-Hélène pour la période allant de 2000 à 2010, il est indiqué que les transferts de fonds effectués par les travailleurs expatriés n'étaient pas une source de revenus durable et que le développement devait être centré sur les individus sous peine de graves conséquences : une collectivité ne pouvait prospérer si elle exportait essentiellement sa main-d'œuvre⁵.

50. L'Association de la fonction publique de Sainte-Hélène, qui a vu le jour en avril 2005, a pour principal objectif d'aider et d'assister ses adhérents et d'améliorer leurs conditions de vie. Fonctionnant comme un syndicat, elle représente les intérêts des fonctionnaires de Sainte-Hélène⁵. D'après la Puissance administrante, un nouveau régime d'emploi a été introduit au début de 2008 en vue de l'administration de la fonction publique. Ce régime décrit les conditions d'entrée dans l'administration, les moyens d'obtenir une promotion à différents niveaux et il énonce les objectifs, les obligations, les normes applicables à chaque classe et les programmes de formation en cours d'emploi à tous les niveaux clefs de l'administration.

51. En septembre 2008, les statuts de la fonction publique ont été remplacés par un code de gestion, appuyé par un ensemble de politiques et de procédures détaillées qui régissent tous les aspects des relations de travail entre le Gouvernement de Sainte-Hélène et ses fonctionnaires, avec une amélioration des conditions d'emploi.

C. Éducation

52. L'enseignement est gratuit et obligatoire pour les enfants âgés de 5 à 16 ans. D'après la Puissance administrante, on compte actuellement quatre écoles en activité, dont trois écoles primaires et une école secondaire pour les enfants âgés de 11 à 18 ans. Les élèves qui ont fini l'école obligatoire optent soit pour des études universitaires, soit pour une formation professionnelle agréées par le Royaume-Uni¹⁰.

53. Le Ministère de l'éducation s'emploie constamment à remédier à l'érosion des effectifs et à la baisse du nombre d'étudiants inscrits tout en favorisant une utilisation rationnelle des ressources existantes pour que la qualité de l'enseignement continue de s'améliorer. Retenir le personnel qualifié et expérimenté demeure une gageure. Depuis 2007, les citoyens des territoires britanniques d'outre-mer sont admis au bénéfice du tarif résident pour les frais de scolarité dans les universités anglaises.

54. En mai 2008, un nouveau projet de loi sur l'enseignement qui visait à moderniser l'ordonnance sur l'éducation de 1989 et à améliorer le cadre législatif pour assurer une éducation adéquate aux enfants a été présenté au Conseil exécutif et soumis à des consultations publiques. Ce projet de loi relevait également l'âge de la scolarité obligatoire de 15 à 16 ans.

D. Environnement

55. Sainte-Hélène s'est dotée d'un programme de protection de l'environnement qui a pour but de préserver les espèces menacées d'extinction et la diversité des

¹⁰ Voir www.princeandrew.edu.sh.

biotopes, importante composante du patrimoine de l'île et facteur potentiel de développement touristique. En septembre 2001, le Royaume-Uni et ses territoires d'outre-mer ont adopté une série de chartes de l'environnement qui définissaient, pour la première fois, leurs responsabilités mutuelles à l'égard de l'environnement. D'après la Puissance administrante, le Gouvernement de Sainte-Hélène cherche activement à respecter ses engagements au titre de la charte de l'environnement, mais les contraintes en matière de ressources ont entravé les progrès dans certains domaines.

56. En mars 2008, le Programme pour l'environnement dans les territoires d'outre-mer a approuvé deux projets pour Sainte-Hélène, qui appuient le sauvetage des espèces essentielles et les besoins horticoles. Dans l'île de l'Ascension, un plan de conservation des plantes endémiques a été approuvé. À Tristan Da Cunha, les efforts porteront sur la lutte contre les souris et les plantes exogènes sur l'île de Gough, qui est un site du patrimoine mondial.

57. En octobre 2008, le Programme pour l'environnement dans les territoires d'outre-mer du Royaume-Uni a appuyé un petit projet mis en œuvre par le National Trust de Sainte-Hélène pour permettre aux habitants de l'île de conserver le pluvier.

58. En janvier 2008, des travaux ont été entrepris pour la construction de merlons de protection sur la falaise surplombant le débarcadère de Jamestown, dans un souci de réduire les risques tant pour les personnes que pour les édifices. Le Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth a accepté de débloquer 300 000 livres sterling pour le programme de protection de Sainte-Hélène, après les chutes de pierres qui s'étaient produites le 14 août 2008³.

VI. Relations avec les organisations et les partenaires internationaux

59. En tant que territoire non autonome du Royaume-Uni, Sainte-Hélène, l'île de l'Ascension et Tristan da Cunha sont associés à l'Union européenne, mais n'en font pas partie.

VII. Dépendances de Sainte-Hélène

A. Ascension

1. Généralités

60. Île d'origine volcanique d'une superficie de 90 kilomètres carrés, Ascension fut découverte par les Portugais en 1501, puis « redécouverte » en 1503, le jour de l'Ascension, par Alphonse d'Albuquerque, qui a donné ce nom à cette terre inhabitée.

61. En 1815, lorsque Napoléon a été emprisonné à Sainte-Hélène, une petite garnison navale britannique était établie à Ascension. L'île est restée sous la tutelle du Ministère de la marine britannique jusqu'en 1922, date à laquelle elle devint une dépendance de Sainte-Hélène. Par la suite, et jusqu'en 1964, elle a été administrée par l'Eastern Telegraph Company (rebaptisée Cable and Wireless en 1934). Un administrateur a été nommé en 1964 dans le cadre du projet d'établissement de

stations de la British Broadcasting Corporation et de la Composite Signal Organization. Le Gouvernement américain a fait construire la piste d'atterrissage de Wideawake pendant la Seconde Guerre mondiale. En 1957, la présence de forces aériennes américaines a été rétablie et la piste d'atterrissage, ainsi que les installations et services auxiliaires ont été développés. La base est devenue la station de poursuite du Sud-Est pour le polygone d'essais de l'US Air Force (Est). En 1982, elle a servi d'escale aux avions de la Royal Air Force qui volaient à destination ou en provenance des îles Falkland. En 2003, des responsables britanniques et américains ont signé l'Accord de Wideawake, ouvrant la piste d'atterrissage de Wideawake aux vols nolisés civils. En 2008, cet accord a été prorogé de cinq ans.

2. Statut constitutionnel et politique

62. En mars 2007, les membres du Conseil de l'île de l'Ascension ont démissionné. On a tenté d'organiser une élection générale le 1^{er} mai 2007, mais seuls deux candidats se sont présentés. Au vu de la situation et dans le but de faire une évaluation du système démocratique, l'ordonnance relative au Conseil de l'île a été suspendue en mai 2007 pour une année. Il était prévu, à l'expiration de cette période, de tenir une nouvelle élection générale. Entre-temps, un Groupe consultatif a été nommé pour conseiller le Gouverneur en matière de politique. En outre, des consultations populaires ont été organisées pour recueillir l'opinion du peuple de l'île et l'encourager à participer au processus démocratique.

63. En janvier 2008, le Gouverneur Gurr a effectué une visite officielle à Ascension et a tenu une série de réunions, notamment avec des représentants des grandes organisations, pour veiller à ce que les conditions dans lesquelles elles travaillent continuent de leur être favorables, du fait qu'elles offrent des possibilités d'emploi vitales pour les Sainte-héléniens qui y résident¹¹. Au cours de sa visite, le Gouverneur a été informé que les habitants d'Ascension n'avaient pas eu suffisamment de temps pour examiner l'avenir de l'île et que la suspension de l'ordonnance relative au Conseil de l'île devait être prolongée de six mois. À la suite de cette prolongation, une élection a eu lieu le 14 octobre et un nouveau Conseil a été élu. Ses membres ont prêté serment devant le Gouverneur, le 27 octobre 2008¹.

64. Les articles du nouveau projet de constitution pour Sainte-Hélène (voir sect. II plus haut), et leur application à Ascension et à Tristan da Cunha, reflètent largement les changements envisagés en 2003-2005. Ils restent très schématiques à ce stade et doivent faire l'objet d'un examen et de consultations plus approfondies sur les deux îles. D'après les médias, le plus grand changement surviendrait au niveau des relations entre les trois îles, du fait qu'Ascension et Tristan da Cunha ne seraient plus connues en tant que « dépendances » mais seraient nommément désignées. En outre, les trois îles constitueraient un seul territoire d'outre-mer, avec un gouverneur et un procureur général conjoints, mais chacune disposerait de son propre conseil élu³.

65. En septembre 2008, le Royaume-Uni a présenté une demande à la Commission des limites du plateau continental des Nations Unies, s'agissant de l'île de l'Ascension, pour que les limites du plateau continental soient repoussées au-delà de 200 milles marins, conformément à la disposition de l'article 76 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer³.

¹¹ Voir www.fco.gov.uk.

3. Situation économique et sociale

66. En 2005, l'équipe constituée de fonctionnaires du Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth, d'une part, et du Ministère de la défense, d'autre part, s'est réunie avec le Conseil local d'Ascension. Présidée par le Gouverneur d'alors, Michael Clancy, cette rencontre a permis d'aborder la question très controversée du droit de résidence et du droit de propriété à Ascension³. La décision définitive sur cette question a été prise en janvier 2006, lorsque le Gouvernement britannique a décidé de n'octroyer ni de droit de résidence permanente ni de droit de propriété. Le Gouvernement britannique se préoccupait essentiellement des obligations fiscales qui pourraient incomber aux contribuables britanniques³. Le Gouverneur Gurr a abordé la question après sa visite de juin 2008, notant qu'il était difficile d'investir dans quelque chose dont on n'était pas propriétaire. Il a indiqué en outre que sans faire l'unanimité, les questions touchant au droit de résidence et au droit de propriété étaient comprises et généralement acceptées comme une « donnée » inévitable de l'équation socioéconomique actuelle⁹. Une législation relative à une politique foncière et commerciale a été édictée en juin 2008. D'après la Puissance administrante, elle établit un mécanisme transparent pour déterminer l'affectation et l'utilisation des terres et fournit un cadre permettant aux entreprises de poursuivre leurs activités sur l'île.

67. S'agissant du financement fourni par l'Union européenne, prière de se reporter au paragraphe 19 ci-dessus.

B. Tristan da Cunha

1. Généralités

68. La dépendance de Tristan da Cunha se compose de quatre îles, à savoir l'île principale, Tristan da Cunha; Gough; Inaccessible; et Nightingale. Tristan da Cunha est une île ronde d'origine volcanique, d'une superficie de 98 kilomètres carrés. C'est la plus isolée des îles habitées du globe. Ses plus proches voisines sont Sainte-Hélène, située à 2 334 kilomètres au nord, et Le Cap (Afrique du Sud), ville située à 2 778 kilomètres à l'est. Edinburgh of the Seven Seas, la capitale, est le seul endroit habité de l'île. Une équipe de météorologues sud-africains vit à Gough. Inaccessible et Nightingale sont inhabitées.

69. Lors de la dernière éruption volcanique en 1961, toute la population de Tristan da Cunha a été évacuée au Royaume-Uni pour une période de 18 mois, puis rapatriée en 1963. Après une série de secousses survenues en été 2004, la British Geological Survey a été engagée pour surveiller l'activité sismique et en faire régulièrement rapport, en vue de se préparer à une éventuelle évacuation. Le contrat conclu entre le Ministère du développement international et la British Geological Survey est arrivé à expiration en 2006 et n'a pas été renouvelé.

70. En décembre 2004, Tristan da Cunha comptait une population de 275 personnes réparties dans une centaine de ménages.

2. Statut constitutionnel et politique

71. Le pouvoir exécutif est exercé par le Gouverneur de Sainte-Hélène et de ses dépendances, qui nomme un administrateur résident, placé sous son autorité. Ce dernier est assisté par un conseil que dirige le chef du Conseil de l'île et qui se

compose de huit membres élus (dont au moins une femme) et de trois membres nommés. Les élections ont lieu tous les trois ans. Tous les électeurs inscrits âgés de 18 ans ou plus peuvent voter. Selon les informations fournies par la Puissance administrante, Tristan da Cunha n'a pas été consultée durant le débat constitutionnel de 2005-2006 sur Sainte-Hélène mais l'est activement au sujet des propositions en cours pour la réforme de la constitution, aux termes de laquelle le Gouverneur continuerait d'avoir une autorité législative sur Tristan Da Cunha, tout en étant désormais tenu de consulter le Conseil de l'île avant d'édicter des lois (voir aussi par. 64 ci-dessus).

72. Tristan da Cunha a sa propre législation, mais les lois de Sainte-Hélène s'appliquent dans la mesure où elles ne sont pas en contradiction avec la législation locale et sont adaptées à la situation de l'île, et sous réserve de modifications si les conditions locales l'exigent. En dernier recours, c'est la législation de l'Angleterre et du pays de Galles qui s'applique. Il y a un officier de police à plein temps et trois agents. L'Administrateur fait également office de magistrat.

3. Situation économique et sociale

73. L'économie de Tristan da Cunha repose sur l'agriculture et la pêche traditionnelles de subsistance. Les revenus provenant de la pêche industrielle commerciale de la langouste et de la vente de timbres-poste, de pièces de monnaie et de souvenirs servent au financement de la santé, de l'éducation et d'autres services publics. Les habitants de Tristan da Cunha arrondissent leurs fins de mois en offrant un hébergement et des visites guidées aux visiteurs occasionnels et en vendant des produits de l'artisanat (voir par. 19 plus haut).

74. Une bonne gestion de la pêche a permis d'accroître les stocks de homard, et le quota annuel augmente progressivement. Toutefois, les ventes s'effectuant en dollars des États-Unis, les fluctuations des taux de change et la hausse des cours du pétrole ont entraîné une baisse du revenu.

75. En février 2008, l'usine de traitement de homard qui se trouve sur l'île a été détruite dans un incendie. Cela, ajouté à l'effondrement en avril 2008 de la principale grue qui se trouvait sur l'île, a eu un impact considérable sur l'économie et l'emploi. Une nouvelle grue a été importée et installée au début de janvier 2009 et semble à présent pleinement opérationnelle. La construction de la nouvelle usine devrait être achevée en mars 2009.

76. Tristan da Cunha n'est accessible que par la mer. Le port se trouve actuellement dans un tel état de délabrement qu'il n'est praticable que lorsque les conditions météorologiques et l'état de la mer le permettent, ce qui empêche souvent les paquebots de croisière de débarquer leurs passagers. Toute nouvelle dégradation des installations portuaires pourrait également avoir des conséquences pour l'industrie de la pêche, qui compte sur ses 30 à 70 jours de pêche par an pour se procurer un complément de revenu et d'aliments. Ainsi, les fonds du Ministère du développement international ont permis de financer les services d'un consultant qui a procédé à une étude portant sur la remise en état du port, et une mission conjointe du Ministère du développement international, du Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth et du Ministère de la défense forte de sept ingénieurs britanniques est venue faire une étude de reconnaissance en début de 2008, suivie peu de temps après par une autre de 50 ingénieurs chargés des travaux de remise en état³. La

première phase des travaux de réparation a été menée à bien. La deuxième, qui porte sur le renforcement des structures existantes, sera achevée au début de 2009¹.

77. Même lorsqu'il aura été complètement réaménagé, le port n'est pas suffisamment profond pour permettre aux navires qui sont de passage d'accoster. Ils doivent jeter l'ancre au large et débarquer les passagers et les marchandises au moyen de petites embarcations et de radeaux, lorsque les conditions météorologiques le permettent. Cela, ajouté à l'éloignement et à l'absence d'équipements modernes, entrave sérieusement les perspectives de recettes touristiques. Quelques navires de croisière tentent cependant de débarquer chaque année des passagers. Un comité du tourisme a été constitué en 2008 pour essayer d'améliorer les possibilités de maximisation des revenus découlant du tourisme. Des projets de ventes de souvenirs en ligne en 2009 sont également en cours¹.

78. L'île est principalement desservie par deux bateaux de pêche exploités par la société sud-africaine Ovenstone, concessionnaire du homard de Tristan da Cunha, et par le SS *Aghulas*, navire de recherche sud-africain, qui dessert la station météorologique située sur l'île de Gough. Ainsi, les bateaux visitent Tristan da Cunha huit à neuf fois dans l'année, assurant le transport des passagers et des marchandises. La traversée entre Le Cap et Tristan da Cunha dure en général entre cinq et sept jours.

79. Tristan da Cunha bénéficie désormais d'excellents moyens de communication avec le reste du monde grâce à l'installation au début de 2007 d'un réseau téléphonique performant. Les appels à destination ou en provenance du Royaume-Uni ou d'un autre pays coûtent un peu moins d'un penny la minute. Un cyber café offre aux habitants de l'île un accès facile à Internet.

80. Selon les informations fournies par la Puissance administrante, Tristan da Cunha a dépensé beaucoup plus qu'elle n'en gagnait au cours des 10 dernières années, ce qui a grevé ses réserves. D'autres facteurs y ont contribué, comme l'inexpérience en matière de gestion financière et la mauvaise communication avec Londres. La hausse du prix des combustibles et des frais des soins médicaux à l'étranger, a également aggravé le problème. La tendance s'est néanmoins inversée en 2008 et le résultat a été un léger excédent. Cela est encourageant à court terme, mais ne sera pas durable sans une nouvelle réforme et une nouvelle aide économiques. Les réformes notables introduites en 2008 pour atteindre cet objectif comprennent le départ forcé des agents de l'État qui ont atteint l'âge de la retraite, une augmentation de la contribution générale au financement des services des collectivités locales, l'introduction de charges médicales et d'impôts sur le revenu, une meilleure gestion des principaux contrats et des budgets des ministères et un accroissement des marges dans le commerce de détail. En 2009, une formation à la gestion du budget et des stocks sera offerte.

81. Grâce à un crédit annuel d'environ 250 000 livres sterling, le Ministère du développement international finance le projet sur les soins de santé (ceux dispensés par le médecin résident et ceux qui interviennent à l'occasion des visites annuelles : soins dentaires et visite chez l'ophtalmologue), ainsi qu'un modeste programme de formation. En 2008, ce ministère a financé un rapport sur la diversification économique et, en 2009, le financement assuré par le Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth permettra l'application d'une des principales recommandations qui figurent dans ce rapport, à savoir la facilitation d'un plan de développement durable¹.

82. Depuis que l'Overseas Development Administration du Royaume-Uni a rappelé les enseignants britanniques expatriés au début des années 90, le secteur éducatif de Tristan da Cunha est déclinant et le niveau actuel des élèves est jugé médiocre. Les élèves abandonnent l'école à 16 ans pour travailler dans l'administration ou dans le secteur de la pêche. Ils n'ont la possibilité de poursuivre leurs études qu'en allant à l'étranger. Les membres du personnel actuel, qui, de leur propre aveu, sont mal formés, sont d'âge mûr et la filière ne dispose pas d'enseignants stagiaires. Mais, en 2009, un conseiller en éducation parrainé par le Ministère du développement international viendra sur l'île dans le cadre d'une mission de deux ans. Le Conseil de l'île estime que la réforme et la modernisation de ce secteur sont essentielles pour un avenir radieux.

83. Tristan da Cunha exécute un certain nombre de projets de conservation avec succès, grâce à l'aide de ses partenaires tels que la Royal Society for the Protection of Birds. En 2008, un conseiller en conservation de la Royal Society a été posté sur l'île durant un an. Les projets qui s'inscrivent dans le cadre du programme environnemental destiné au territoire d'outre-mer visent notamment à chasser les espèces invasives des îles inhabitées de l'archipel Tristan da Cunha et prévoient un ensemble d'études sur la possibilité d'éradiquer les rongeurs infiltrés. Tristan da Cunha dispose également d'un plan d'action sur la biodiversité, qui devrait l'aider à s'acquitter de ses obligations au titre de la Convention pertinente.

VIII. Statut futur du territoire

A. Position du gouvernement du territoire

84. La position du gouvernement du territoire au sujet du statut futur de Sainte-Hélène a été exposée dans la section II relative aux questions constitutionnelles.

B. Position de la Puissance administrante

85. Dans la déclaration qu'elle a faite le 6 octobre 2008 à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), lors de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale, la représentante du Royaume-Uni a déclaré notamment que les relations de son gouvernement avec les territoires d'outre-mer étaient basées sur le partenariat, des valeurs communes et le droit de chaque territoire de déterminer s'il désire, le cas échéant, rester lié au Royaume-Uni et que son gouvernement n'avait pas l'intention d'imposer l'indépendance contre leur gré (voir A/C.4/63/SR.2).

86. La représentante a fait référence à divers processus de révision constitutionnelle qui avaient été entrepris pour mettre en place un cadre moderne traduisant la situation propre à chaque territoire. Elle a déclaré que les dispositions relatives à la bonne gouvernance, aux droits de l'homme et aux rôles du Gouverneur et des élus locaux avaient été mises à jour, que l'appui de son gouvernement aux territoires mettait l'accent sur le renforcement des capacités et le développement durable et que le Royaume-Uni continuait de travailler avec les territoires, lorsqu'il y avait lieu, sur la transparence politique et économique, la sécurité, la réduction de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et non naturelles et la gestion de l'environnement, entre autres.

87. Dans un document daté du 8 mai 2008, envoyé au Président du Comité spécial pour diffusion au séminaire régional pour le Pacifique sur la décolonisation, qui a eu lieu à la fin de ce mois à Bandung (Indonésie), le Royaume-Uni a de même énoncé sa position¹² qui est fondée sur le livre blanc de 1999, intitulé « Partnership for progress and prosperity: Britain and the Overseas Territories » (voir A/AC.109/1991/1, annexe). Le document fait également le point de la situation sur les divers processus de révision constitutionnelle entrepris dans le cadre du livre blanc.

IX. Décision prise par l'Assemblée générale

88. Le 5 décembre 2008, l'Assemblée générale a adopté, sans les mettre aux voix, les résolutions 63/108 A et B, sur la base du rapport que lui avait transmis le Comité spécial¹³ et de l'examen ultérieur de ce rapport par la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) (A/63/408). La section IX de la résolution 63/108 B concerne Sainte-Hélène. Dans les paragraphes du dispositif de cette section, l'Assemblée générale :

« 1. *Se félicite* de la poursuite du processus de révision de la Constitution du territoire, y compris les réunions publiques consacrées à la question, et demande à la Puissance administrante de tenir compte des préoccupations déjà exprimées par les habitants de Sainte-Hélène au sujet du droit à la nationalité;

2. *Prie* la Puissance administrante d'aider le territoire à mener à bien ses activités de sensibilisation du public, conformément à l'alinéa b de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies, et invite à cet égard les organismes compétents des Nations Unies à fournir une assistance à ce territoire s'il en fait la demande;

3. *Prie* la Puissance administrante et les organisations internationales compétentes de continuer à soutenir l'action menée par le gouvernement du territoire pour régler les problèmes du développement socioéconomique de Sainte-Hélène, notamment le chômage et l'insuffisance des infrastructures de transport et de communication;

4. *Se félicite* de la décision prise par la Puissance administrante de dégager des fonds en vue de construire, à Sainte-Hélène, un aéroport international qui devrait être opérationnel en 2011-2012 et toute l'infrastructure nécessaire. »

¹² On trouvera la déclaration intégrale à l'adresse : http://www.un.org/depts/dpi/decolonization/regional_seminars_statements_08/united_kingdom.pdf.

¹³ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-troisième session, Supplément n° 23* (A/63/23).